



Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique
Association régie par la Loi de 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 25 septembre 1867

Yves DEMAY
Délégué général

Procès verbal de dépouillement du vote pour l'évolution du règlement intérieur

Il a été procédé à un vote, suivant deux modalités alternatives, vote par électronique ou vote matérialisé par correspondance.

Le vote par électronique s'est appuyé sur l'outil de vote électronique de la société Alphavote, et après dépouillement, il a été noté **926 voix POUR** et **36 voix CONTRE**

Après avoir vérifié la validité des votes par correspondance et avoir écarté, avant dépouillement, les enveloppes d'électeurs ayant déjà voté par électronique, il a été procédé au dépouillement du vote par correspondance.

Il a été reçu 1254 enveloppes bleues fermées

Sur ce total, 11 enveloppes ne portant pas le nom de l'expéditeur n'ont pas été prises en compte pour le scrutin.

1149 enveloppes ont été ouvertes.

Sur ce total, 29 enveloppes ne contenaient pas d'enveloppe bistres : le vote est inexistant.

Il y a donc 1214 votes par correspondance valables reçus.

Le résultat du dépouillement sur ces votes est :

8 votes nuls

1151 votes POUR

55 votes CONTRE

En additionnant les votes électroniques, on trouve, au total

POUR : 2076

CONTRE : 91

Le 19 mai 2020,

Le président du bureau de vote : Bernard Besson

Les assesseurs : Victor Combal-Weiss

Yves Stierlé